



Province de NAMUR
Commune de GESVES

LA COMMUNE DE GESVES RECHERCHE

Ouvrier polyvalent (h/f/x) – Service voirie (Réserve de recrutement)

Les ouvrier(e)s de l'équipe voirie travaillent à l'entretien des voiries communales et de leurs abords ainsi que du réseau d'égouttage. Ils/elles prévoient le matériel et les matériaux nécessaires à leur chantier. Ils/elles réalisent leurs chantiers en veillant à leur sécurité et à la sécurité des usagers. Ils/elles travaille(nt) seul(e)s ou en équipe. Ils/elles participent aux activités de déneigement en période hivernale.

DESCRIPTION DE LA FONCTION (liste non exhaustive) :

- Exécution de divers travaux de signalisation, de terrassement, de fondation, d'égouttage et de revêtement sur le domaine public
- Signalisation et sécurisation du chantier en cours
- Réparation des voiries et trottoirs communaux y compris places et parkings
- Pose de canalisations ou drains pour l'évacuation des eaux de ruissellement y compris les filets d'eau, les avaloirs, les chambres de visites et leur raccordement
- Pose de tarmac y compris l'empierrement ou béton de propreté
- Pose de nouveaux revêtements modulaires (pavés autobloquants, en pierre naturelle, etc.)
- Utilisation de matériel spécifique aux travaux de voirie
- Utilisation d'engins de chantier (grues, etc.)
- Prévoir son matériel et les matériaux pour l'exécution de son chantier
- Réalisation de marquages au sol
- Déneigement durant la garde hivernale
- Nettoyage, entretien et rangement du matériel, des équipements, des véhicules et des locaux du Service Voirie
- Collaboration avec les autres corps de métier

COMPÉTENCES SOUHAITÉES :

- Être capable d'utiliser un niveau laser
- Être capable de lire un plan, implémenter les éléments selon celui-ci
- Avoir une excellente condition physique
- Disposer d'une expérience dans le domaine de la voirie est un plus

QUALITÉS REQUISES :

- Rigueur et assiduité
- Capacité de travailler seul ou en équipe
- Présenter une image positive de la Commune

CONDITIONS D'ACCÈS À LA PROCÉDURE DE RECRUTEMENT :

- Etre titulaire d'un titre en lien avec l'emploi considéré :
 - D'une qualification liée à la possession d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur (ETSI, EPSI, CTSI, CPSI, 2^{ème} degré – CESDD)
- OU

- D'un titre de compétence de base délivré par le Consortium de validation de compétence de niveau 2 ou 3 au moins
OU
- D'un certificat d'apprentissage délivré par l'IFAPME homologué par la Communauté française
- Pour les diplômés étrangers, une équivalence de diplôme sera réclamée (document délivré par la Communauté française ou la Fédération Wallonie-Bruxelles)
- Passeport APE au moment de la date d'engagement
- Permis de conduire B et C (véhicule > 7,5 tonnes)

CONTRAT PROPOSÉ :

- Emploi contractuel sous statut ouvrier
- Temps plein 38 H/semaine (prestations occasionnelles en soirée et le week-end possible)
- Echelle barémique D2 => Traitement annuel brut minimum 26.153,93 € (sans ancienneté) et maximum 35.569,57 € (25 années d'ancienneté) à l'indice actuel
- Allocation de fin d'année / pécule de vacances / régime de congé secteur public
- Possibilité de valoriser jusqu'à 6 ans d'ancienneté du secteur privé et l'ensemble de l'ancienneté du secteur public
- Octroi d'un chèque-repas par jour presté

DÉPÔT DES CANDIDATURES :

Votre dossier de candidature complet incluant impérativement :

- Un CV à jour et une lettre de motivation
- Une copie du permis de conduire B et C
- Une copie du diplôme
- Une copie de la carte d'identité
- Un extrait de casier judiciaire modèle 595 datant de moins d'un mois (au moment de l'envoi du dossier de candidature)

Doit être transmis au Collège communal, Chaussée de Gramptinne 112 à 5340 Gesves par courrier recommandé postal le 28 juillet 2021 au plus tard (date de la poste faisant foi) ou par e-mail à l'adresse sophie.renoirte@gesves.be.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :

- Madame Sophie RENOIRTE au 083/670.201